



Charte Assainissement Individuel de la Charente-Maritime

Liste des bureaux d'études chartés

2025

- 1 **2ACONCEPTION**
GUERBOIS Jean-luc
11 Les Hauts de Tayac
24620 LES EYZIES
Tel : 07 80 15 13 55
2aconception.contact@gmail.com
- 2 **ADSA VIGOUROUX**
VIGOUROUX Stéphane
270 Rue des Droits de l'Homme
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
Tel : 05 57 43 70 04
contact@adsa-vigouroux.fr
- 3 **AQUALIS**
SANS Arnaud
37 av Maurice Levy
33700 MERIGNAC
Tel : 05 56 13 86 70
arnaud.sans@aqualis-ees.fr

- 4 **ASSAINISOL**
COUZINIE Caroline
18 av des Trois Canons
17340 YVES
Tel : 06 62 26 44 66
contact@assainisol.fr

- 5 **ASSAINISOL**
COUZINIE Caroline
11 Avenue de la Victoire
17260 GEMOZAC
Tel : 06 62 26 44 66
contact@assainisol.fr

- 6 **BE ADRIEN GAGNAIRE**
GAGNAIRE Adrien
14 Avenue du Maine Geoffroy
17200 ROYAN
Tel : 06 88 31 92 98
adrien.gagnaire@aquatiris.fr
Affilié à AQUATIRIS pour
la mise en place de filtre planté

- 7 **EF ETUDES (Filiale de SOCAMA)**
CUENIN Christophe
1 imp. de Recouvrance
17100 SAINTES
Tel : 05 46 95 58 73
contact.17@ef-etudes.fr

- 8 **IMPACT EAU ENVIRONNEMENT**
FONTAINE Julien
30 Cours Paul Doumer
17100 SAINTES
Tel : 05 46 98 00 88
impactee17@gmail.com

- 9 **IMPACT EAU ENVIRONNEMENT**
FONTAINE Julien
Rue Bernadette Gorioux
ZI Ouest
17700 SURGERES
Tel : 06 86 54 33 69
impactee17@gmail.com

- 10 **NCA ENVIRONNEMENT**
PEYREMAR Victor
1 Rte de Marennes
Le Grand Gaterat
17100 SAINTES
Tel : 05 49 00 43 24
etude.parcelle17@nca.fr

- 11 **NCA ENVIRONNEMENT**
PEYREMAR Victor
23 Rue Antoine Lavoisier
17440 AYTRÉ
Tel : 06 21 47 11 78
etude.parcelle17@nca.fr

- 12 **SOND & EAU**
HACQUARD François
215 Rue du Cabarot
16410 GARAT
Tel : 05 45 61 34 18
contact@sond-et-eau.fr





Charte Assainissement Individuel de la Charente-Maritime

2025

Les membres signataires de la Charte Assainissement Individuel s'engagent :

- A assurer la promotion de la présente charte
- A établir la liste des entreprises et la diffuser auprès des maîtres d'ouvrage, des collectivités, des maîtres d'œuvre...
- A assurer l'organisation des journées de formation et d'information nécessaires au développement de la dite Charte



Le bureau d'études concepteur de dispositifs d'assainissement individuel signataire de la Charte s'engage :

- A attester d'un niveau de compétences et de formation suffisant et à maintenir ses connaissances grâce à une veille réglementaire, normative et technique active.
- A établir des études conformes au cahier des charges de la charte assainissement individuel de la Charente-Maritime.
- A souscrire une assurance (RC professionnelle et garantie décennale).
- A établir des études proposant aux particuliers une solution optimale d'un point de vue réglementaire, technique mais également économique. Les prescriptions du bureau d'études devront systématiquement être justifiées notamment si plusieurs solutions sont envisageables.
- A proposer des solutions qui s'inscrivent dans une logique de développement durable (investissement, entretien et maintenance, consommation d'énergie, renouvellement).
- A proposer des projets cohérents avec les contraintes des chantiers.
- En cas de pose de systèmes agréés, informer le maître d'ouvrage des contraintes d'entretien obligatoires, de la fréquence de vidange et du coût global sur 15 ans fournis par le fabricant.
- A se tenir à la disposition du SPANC afin de lui donner toutes les informations et explications sur les études réalisées.
- A anticiper un éventuel raccordement au réseau public d'assainissement.
- A préciser qu'il n'est pas lié à un fabricant, constructeur ou poseur d'installations d'assainissement individuel. Dans le cas contraire, le bureau d'études s'engage à préciser clairement à ses clients la nature de son lien avec un fabricant, constructeur ou poseur notamment d'installations agréées au titre de l'article 7 de l'arrêté modifié du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif.

Charte Assainissement Individuel de la Charente-Maritime
107 Avenue Michel Crépeau
BP 400 65
17 003 La Rochelle CEDEX 1
Tel: 05-46-50-01-10 e-mail: capeb@capeb-charente-maritime.fr